

Avocats-conseils Gilles Hébert, c.r. Jean Hétu. Ad. E

Ligne directe: (514) 392-5725 scadrin@dufresnehebert.ca

Par SDÉ et par courrier

Laval, ce 16 octobre 2014

Me Véronique Dubois RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la bourse 800, Place Victoria 2e étage Bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Planification de l'audience de Citoyens Sous Haute Tension et

Municipalité régionale de comté de Matawinie (CSHT-MRCMTWN) Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative au projet à 735 kV de la Chamouchouane –

Bout-de-l'Île R-3887-2014

N/dossier : 4666-2

Chère consoeur,

La présente fait suite à la correspondance de la Régie du 15 octobre dernier quant à la planification de l'audience dans le présent dossier.

Liste des témoins et durée de la preuve :

Monsieur André Dallaire, analyste – 30 minutes.

Temps prévu pour les contre-interrogatoires :

1 heure pour les témoins du Transporteur.

CSHT-MRCMTWN désire tout de même se réserver la possibilité d'interroger brièvement les autres intervenants en fonction de la preuve présentée à l'audience, le cas échéant.

Temps prévu pour les plaidoiries :

30 minutes.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat

SC/sb

#487715